



CH-3003 Bern, OFAG

Aux services cantonaux chargés des améliorations foncières

Notre référence: het/rhi
Berne, 24 janvier 2019

Circulaire 2/2019

Données et documents nécessaires pour les projets d'améliorations foncières

Table des matières

- 1 Relation avec les bases légales et autres recommandations
- 2 But de la circulaire
- 3 Données et documents pour les projets d'améliorations foncières
 - 3.1. Forme des documents à remettre
 - 3.2. Importation de documents
 - 3.3. Saisie des données dans les formulaires électroniques
 - 3.4. Évaluation du projet par le canton, explications, motivation du projet
 - 3.5. Quels documents / données sont nécessaires à différentes phases du projet ?

1. Relation avec les bases légales et autres recommandations

La présente circulaire est un complément aux dispositions et aux commentaires de l'OAS relatifs à la prise de position (art. 23), à la demande de contributions (art. 25), au versement final (art. 30), à la mise en chantier anticipée (art. 31), aux modifications importantes des projets et aux coûts supplémentaires (art. 32).

Elle repose sur la recommandation SIA n° 406 de 1991 « Contenu et présentation de projets d'améliorations foncières ».

2. But de la circulaire

Suite à l'introduction de eMapis début 2018, le mode de transmission des informations sur les projets d'améliorations foncières entre les cantons et l'OFAG a changé.

La présente circulaire précise, pour chaque phase de projet, quelles données et quels documents doivent être transmis à l'OFAG et sous quelle forme. Les exigences relatives au contenu correspondent à la pratique actuelle.

3. Données et documents pour les projets d'amélioration foncière

Les indications des paragraphes suivants sont valables en principe pour tous les projets d'améliorations foncières.

Comme la taille et la complexité des projets peuvent varier fortement, il peut être justifié et judicieux de s'en éloigner dans certains cas particuliers. Par exemple, un plan d'ensemble suffit pour les projets simples, mais des plans détaillés sont nécessaires pour les projets complexes. En cas d'incertitude et dans des cas particuliers, nous recommandons de prendre contact avec la personne responsable à l'OFAG.

3.1. Forme des documents à remettre

eMapis doit dans la mesure du possible fonctionner sans support papier.

- Les données sur les projets sont saisies directement dans des formulaires électroniques et tous les documents pertinents sont importés sous forme de fichier.
- Dans les cas suivants (exceptions), nous avons besoin d'un plan papier à des fins de lisibilité :
 - Plan de situation, s'il dépasse le format A3 (à partir de la phase du préavis), dans la mesure du possible
 - Améliorations foncières intégrales : travaux collectifs, mesures écologiques, projet de nouvelle répartition
- En cas d'envoi de documents sur papier, prière de toujours indiquer le numéro de projet eMapis (lettre d'envoi).

3.2. Importation de documents

En cas d'importation de documents dans eMapis, il convient de tenir compte des points suivants :

- Les documents ne dépassant pas 10 MB peuvent être importés dans leur taille d'origine ; les documents de plus grande taille doivent être compressés au préalable.
- Tous les types de documents courants (Word, PDF, excel, MSG, JPG, etc.) peuvent être importés.
- Veuillez choisir des noms courts et évocateurs pour les documents et indiquer la date (au moins l'année) et, le cas échéant, la phase de projet ; le nom du projet et de la commune ne

doivent pas figurer dans le nom du document. Prière de n'utiliser que des abréviations courantes. P. ex. :

- Avant-projet Plan de situation 2018
 - Préavis demande 20180403
 - Déclaration de garantie 20180215
 - Publication 20180914
 - Décision financière 20180914
- À des fins de lisibilité, veuillez n'enregistrer que les documents les plus importants sous « Annexes nécessaires » (cf. tableau, paragraphe 6), les autres sous « Annexes complémentaires ».

3.3. Saisie des données dans les formulaires électroniques

Lors de la création d'un projet dans eMapis, un **nom de projet** évocateur doit être choisi :

- Éléments du nom de projet :
 - Quoi ? (mesure)
 - Où ? (nom du lieu-dit, du chemin, de la ferme, etc.)
 - Le cas échéant, Quand ? (année, projet partiel, par étapes, numéro de lot, etc.)

Le nom de la commune ne doit pas être répété dans la dénomination du projet (sauf en cas d'améliorations foncières intégrales).

- Exemples :
 - Assainissement Alimentation en eau Petite Ronde
 - Assainissement des chemins La Charbonnière–Vy aux moines
 - REP Chemins 2017 – 2021
 - Nouvelle construction Remontée mécanique Valmont
 - Amélioration foncière intégrale Grandschamps
 - Étape 1 : lot 1 Construction des chemins
 - Étape 2 : Irrigation
 - Étape 3 : lot 2 Construction des chemins

La **description du projet** et les informations nécessaires à la détermination de la contribution sont saisies dans les formulaires électroniques. Il existe des champs obligatoires et des champs facultatifs.

- Formulaire électronique « Description du projet » : selon le type d'installation, les indications suivantes relatives à la substance agricole doivent être au minimum fournies (également valable pour les REP) :

Type d'installation	Surfaces par zone	Nombre d'exploitations >1 / <1 UMOS	UGB	Pâquier normal (si estivage)
Amélioration foncière intégrale, remaniement parcellaire	X ¹	X	X	X
Chemins et autres dessertes	X ²	X		X
Drainage, irrigation	X	X		
Approvisionnement en eau / électricité	X ³	X	X	X
Bases	X			X

¹ Périmètre du projet

² Surfaces desservies par le chemin ou une autre desserte (estimation sommaire)

³ Bassin d'approvisionnement (estimation), seulement lorsque plusieurs bâtiments sont raccordés

Le cas échéant, les données doivent être mises à jour lors du dépôt de la demande de contributions.

- Formulaire électronique « Inventaires fédéraux et sentiers pédestres » : saisir uniquement les objets d'importance nationale (p. ex. milieux secs nationaux) et les chemins pédestres officiels (selon www.map.geo.admin.ch) dans la liste, sinon cliquer « Non concerné ». Les objets d'importance régionale ou locale (p. ex. zones humides régionales, chemins IVS d'importance régionale ou locale) peuvent être mentionnés dans le champ destiné aux commentaires.

3.4. Évaluation du projet par le canton, explications, motivation du projet

En règle générale, le canton dépose une demande à l'OFAG, comprenant l'évaluation cantonale du projet, les justifications, les données sur le droit aux contributions et, le cas échéant, d'autres explications.

- Projets de petite taille : inscription dans le champ de commentaire des formulaires électroniques ou dans le champ de commentaire du cas de soutien (max. 1500 signes).
- Si des textes plus longs sont requis : importer le document. Il peut s'agir d'une lettre d'accompagnement (p. ex. demande de préavis), d'un rapport (p. ex. rapport final) ou d'un e-mail.

3.5. Quels documents / données sont nécessaires à différentes phases du projet ?

X = obligatoire

(X) = facultatif

Surligné en gris : formulaires électroniques

Mise en chantier anticipée des travaux		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Description du projet	Indications provisoires
X	Formulaire électronique : Inventaires fédéraux et sentiers pédestres	
(X)	Formulaire électronique : Calcul des coûts	Estimation
X	CN 1:25 000	Ou plan d'ensemble, esquisse
X	Demande du canton avec évaluation / explications	Y compris rapport technique (si disponible). Importer le document ou utiliser le champ de commentaire

Renseignements		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Description du projet	Indications provisoires
X	Formulaire électronique : Inventaires fédéraux et sentiers pédestres	
(X)	Formulaire électronique : Calcul des coûts	Estimation
(X)	Formulaire électronique : Calcul de la contribution	Provisoire
X	CN 1:25 000	Ou plan d'ensemble, esquisse
X	Demande du canton avec évaluation / explications	Importer le document ou utiliser le champ de commentaire
(X)	Estimation des coûts	Y compris les déductions non agricoles
(X)	Plan de situation de l'avant-projet / l'étude préliminaire	Si disponible
(X)	Plans de détails	Si disponible
(X)	Rapport technique étude préliminaire	Si disponible

Préavis		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Description du projet	
X	Formulaire électronique : Inventaires fédéraux et sentiers pédestres	
X	Formulaire électronique : Calcul des coûts	Estimation
X	Formulaire électronique : Calcul de la contribution	Provisoire
X	CN 1:25 000 ou données SIG	Données SIG selon MD AS
X	Demande du canton avec évaluation / explications	Importer le document ou utiliser le champ de commentaire
X	Estimation des coûts	Y compris les déductions non agricoles
X	Plan de situation de l'avant-projet	Au format papier s'il dépasse le format A3
X	Plans de l'avant-projet	
X	Rapport technique	
X	Co-rapports cantonaux	Si des inventaires fédéraux ou des chemins pédestres sont concernés

Co-rapport contraignant (dans le cas de projets soumis à l'EIE)		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Description du projet	
X	Formulaire électronique : Inventaires fédéraux et sentiers pédestres	
X	Formulaire électronique : Calcul des coûts	Estimation
X	Formulaire électronique : Calcul de la contribution	Provisoire
X	CN 1:25 000 ou données SIG	Données SIG selon MD AS
X	Demande du canton avec évaluation / explications	Importer le document ou utiliser le champ de commentaire
X	Estimation des coûts	Y compris les déductions non agricoles
X	Plan de situation de l'avant-projet	Au format papier s'il dépasse le format A3
X	Plans de l'avant-projet	
X	Rapport technique	
X	Co-rapports cantonaux	Y compris l'évaluation de l'impact sur l'environnement
X	Rapport relatif à l'impact sur l'environnement	

Demande de contributions / demande de décision de principe		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Description du projet	
X	Formulaire électronique : Inventaires fédéraux et sentiers pédestres	
X	Formulaire électronique : Calcul des coûts	
X	Formulaire électronique : Calcul de la contribution	
X	Formulaire électronique : Preuve de la publication obligatoire	Importer une copie
X	Formulaire électronique : Données d'allocation	Y compris délai pour le versement final Champ de commentaire : inscription au registre foncier ou déclaration du propriétaire de l'ouvrage

X	CN 1:25 000 ou données SIG	Données SIG selon MD AS
X	Demande du canton avec évaluation / explications	Importer le document ou utiliser le champ de commentaire (petits projets)
X	Plan de situation du projet de construction	Au format papier s'il dépasse le format A3
X	Plans de détails	Améliorations foncières intégrales : travaux collectifs, mesures écologiques, projet de nouvelle répartition, au format papier
X	Rapport technique	
X	Coûts budgétés	Y compris indications sur les intérêts non agricoles Demande de contributions : indications sur l'appel d'offres (sans les offres)
X	Calcul REP	Utiliser le formulaire officiel
X	Décision cantonale d'octroi de contribution	P. ex. décision du gouvernement, décision en matière de dépenses
X	Publication conformément à l'art. 97 LAgr	Avec confirmation qu'aucune opposition n'est en cours Ou justification du fait que la publication n'est pas obligatoire (champ de commentaire)
X	Approbation du projet ayant valeur exécutoire	Peut coïncider avec la décision d'octroi de contributions du canton
X	Co-rapports cantonaux	Pour les améliorations foncières intégrales et d'autres projets de grande envergure

Modifications importantes du projet (après l'octroi des contributions)

Élément		Remarques
X	Demande du canton avec explications, justification	Importer le document ou utiliser le champ de commentaire
X	Plan d'ensemble mis à jour	Au format papier s'il dépasse le format A3
X	Plans de détails mis à jour	
X	Actualisation / complément au rapport technique	
X	Estimation des coûts	
X	Publication conformément à l'art. 97 LAgr	Avec confirmation qu'aucune opposition n'est en cours Ou justification du fait que la publication n'est pas obligatoire (champ de commentaire)
X	Approbation du projet ayant valeur exécutoire	Peut coïncider avec la décision d'octroi de contributions du canton

Annnonce des coûts supplémentaires

Élément		Remarques
X	eMapis : « Fonctions » > « Annoncer des frais supplémentaires »	Ne pas encore remplir le formulaire électronique
X	Demande du canton avec explications, justification et estimation des coûts	Importer le document et liquider la tâche

Coûts supplémentaires (demande de contributions)		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Coûts supplémentaires	
X	Formulaire électronique : Données de paiement	Saisir la date de la décision cantonale de contribution dans le champ de commentaire
X	Demande du canton avec explications, justification	Importer le document ou utiliser le champ de commentaire
X	Décision cantonale d'octroi de contributions	P. ex. décision du gouvernement, décision en matière de dépenses

Décompte final		
Élément		Remarques
X	Formulaire électronique : Calcul des coûts	Coûts au moment du décompte
X	Formulaire électronique : Données de paiement	
X	Déclaration de garantie / inscription au registre foncier	Pas obligatoire pour les REP
X	Procès-verbal de réception des travaux	Ou confirmation que la réception des travaux a eu lieu dans le rapport final
X	Décompte final / récapitulatif des frais	
X	Plans d'exécution	
X	Rapport final de l'ingénieur	Pas obligatoire pour les projets de petite taille, p. ex. les REP
X	Rapport final du canton	Y compris attestation du respect des exigences fédérales Champ de commentaire (petits projets) / importer le document
X	CN 1:25 000 ou données SIG	Données SIG selon MD AS Mettre à jour les mesures conformément à l'exécution

Résumé :

	Mise en chantier anticipée des travaux	Renseignements	Préavis	Co-rapport contraignant	Demande de contributions / décision de principe	Modifications importantes du projet	Annonce des coûts supplémentaires	Coûts supplémentaires (demande de contributions)	Décompte final
Formulaires électroniques	Description du projet	X	X	X	X	X	X	X	X
	Inventaires fédéraux et sentiers pédestres	X	X	X	X	X	X	X	X
	Calcul des coûts	(X)	(X)	X	X	X	X	X	X*
	Calcul de la contribution		(X)	X	X	X	X	X*	X
	Preuve de la publication obligatoire					X	X	X	X
	Données d'allocation					X	X	X	X
	Coûts supplémentaires							X	X
	Données de paiement								X
CN 1:25 000 ¹ ou données SIG	X	X	X	X	X	X	X	X	X*
Demande du canton avec évaluation / explications	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Plan de situation ¹		(X)	X	X	X*	X*	X	X	X*
Plans de détails		(X)	X	X	X*	X*	X	X	X*
Rapport technique ¹		(X)	X	X	X*	X*	X	X	X
Estimation des coûts / coûts budgétisés		(X)	X	X	X	X	X	X	
Calcul REP ¹					X	X			X*
Décision cantonale d'octroi de contributions ¹					X	X	X	X	X
Publication conformément à l'art. 97 LAgr ¹					X	X	X	X	X
Approbation ayant force exécutoire ¹					X	X	X	X	X
Co-rapports cantonaux			X	X	X				
Rapport relatif à l'impact sur l'environnement				X					
Évaluation de la compatibilité environnementale				X					
Déclaration de garantie / inscription au registre foncier ¹									X
Procès-verbal de réception des travaux									X
Décompte final / récapitulation des frais ¹									X
Plans d'exécution ¹									X
Rapport final d'ingénieur									X
Rapport final du canton ¹									X

X : obligatoire (X) : facultatif X : déjà disponible

* : mettre à jour

¹ : importer sous « Annexes nécessaires »

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations

Office fédéral de l'agriculture



Thomas Hersche

Responsable de secteur